

COMPTE-RENDU de la CAPC n°5 du 15 octobre 2013

141..

C'est le nombre de mouvements prononcés lors de cette CAPC. Mais il faut pondérer ce chiffre : il s'agit concrètement de 121 mouvements auxquels s'ajoutent 15 transferts d'emploi consécutifs à la fermeture de Lyon-Chassieu (les collègues sont transférés à Lyon Aéroport) et de 5 autres collègues victimes de restructurations.

Ces mouvements reflètent la situation dramatique liée au resserrement du maillage territorial de la douane, conséquence des incessantes réductions d'effectifs.

L'aveu !

Après avoir fait approuver le PV de la CAPC du 16 avril 2013, allant dans le sens des représentants du personnel, le président de la CAPC a reconnu qu'étant donné « l'incontournable baisse des effectifs dans les années à venir », il y aurait de moins en moins de mouvements.

Les travaux d'approche !

Après l'examen de modifications de points au TAM 2013, la CAPC a procédé à l'examen des refus de mutation. Sur 6 cas étudiés, 4 ont été acceptés (par la parité administrative) avec application des mesures (pour mémoire : interdiction de s'inscrire au TAM pendant 2 ans, perte des points d'ancienneté de résidence et des points de résidences bonifiées).

Pour le 5^{ème} agent, la CAPC a accepté le refus de mutation sans application des mesures. Enfin, concernant le dernier dossier, suite à l'intervention de l'intersyndicale, l'administration est revenue sur sa position initiale en acceptant le refus sans appliquer les mesures.

Après avoir examiné les demandes de radiation du TAM 2013, la CAPC a examiné les demandes d'inscription hors période (au titre du RC, pour inaptitude, au titre des réorganisations, pour autres motifs ainsi qu'au tableau des spécialistes).

Seules 2 demandes d'inscription hors période ont été refusées dont 1 au bénéfice de l'article 60 (mutations prioritaires pour les agents reconnus travailleurs handicapés).

Le vif du sujet !

1) La CAPC a prononcé 141 mouvements dont :

- 13 vers les DOM,
- 5 agents réorganisés primés,
- 15 transferts d'emploi,
- 12 spécialistes.
- 13 agents ont été mutés au titre du RC.
- Il y a eu 74 mouvements OP/CO
- Il y a eu 67 mouvements SU.

2) Les enquêtes :

Concernant les emplois offerts par enquêtes 2 postes de TSI ont été attribués (Marseille et Metz) ainsi que 3 postes de correspondant sociaux (Orly, Nantes et Orléans). A noter qu'il n'y avait aucun candidat pour le poste de TSI à Roissy qui reste donc vacant.

3) Les mises à disposition :

La CAPC a ensuite procédé au renouvellement de 3 mises à disposition ainsi qu'à la fin d'une autre à la demande de l'agent concerné.

4) Les détachements en douane :

La CAPC s'est prononcée sur divers détachements en douane (divers mécaniciens de marine, 1 poste de mécanicien navigant hélicoptère, 2 postes de mécaniciens non navigants d'avion, 1 poste d'électrotechnicien non-navigant d'avion, 1 poste d'électrotechnicien non-navigant d'avion et un autre d'hélicoptère, ainsi qu'un poste à la DOD Ivry).

Nous ne sommes pas des faire-valoir !

Les OS ont refusé de voter sur le relèvement et la désignation du personnel d'encadrement de la BSM de Papeete. En effet la DG ne fait pas appel à nous pour nommer les responsables des Brigades Maritimes mais souhaite nous faire approuver des sanctions déguisées.

La zone de non droit !

Enfin, une fois de plus, la CAPC fait remarquer au président l'opacité qui entoure les mutations à la DNRED, et a demandé à M. BOUCARD que le président de la CAPL DNRED soit présent dès les prochaines CAP Mutations. Nous avons réclamé la communication d'un PV détaillé des CAPL de la DNRED justifiant le non-respect du RP Mutations ainsi que les raisons des refus de candidature des agents postulant à l'entrée à la DNRED.

L'épée de Damoclès !

A défaut, les OS prendraient leurs responsabilités et pourraient refuser de siéger si la situation perdure.

Vos représentants UNSA Douanes :

Frida LOURI – Romain DESPOUY – Vincent DURAND

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

